

Sezione Ticino
Club Alpino Svizzero CAS
Club Alpin Suisse
Schweizer Alpen-Club
Club Alpin Svizzer



Concours du 125ème anniversaire CAS

“ Points de vue
sur la montagne ”

Promoteur:

Le Club Alpin Suisse, Section du Tessin (CAS Ticino) avec siège à Lugano – Suisse.

Le CAS Ticino est une association à but non lucratif, fondée le 11 avril 1886, qui compte à l'heure actuelle environ 2'000 membres. L'association encourage les activités d'alpinisme d'été et d'hiver auprès des personnes de tout âge, gère cinq cabanes alpines situées au Tessin et s'engage dans le respect et la protection de la nature, en particulier dans le milieu alpin.

En 2011 le CAS Ticino fête le 125ème anniversaire de sa fondation et a décidé d'ouvrir un concours international pour la création d'images ayant comme thème la montagne. Le but est de mettre en valeur les arts visuels et de promouvoir, valoriser et défendre le monde alpin et préalpin, la montagne comme patrimoine de tous et pour tous.

Qui peut participer :

Le concours est ouvert à tout le monde, mais s'adresse surtout aux professionnels et aux étudiants du monde de la création artistique et de la communication visuelle, et plus particulièrement à ceux qui vivent et travaillent dans les pays et les régions alpines et préalpines (Suisse, France, Italie, Allemagne, Autriche, Slovénie)

Thème du concours:

Libre inspiration de la phrase suivante: «Qu'elle serait monotone la face de la terre sans les montagnes!» Cette phrase/concept sera le fil rouge pour toutes les manifestations du 125ème.

Projet:

Ni un tableau, ni une photo, mais quelque chose de nouveau, de fascinant, de différent!

Chaque participant pourra concourir avec un seul ouvrage réalisé avec les techniques:

- a) classiques: peinture, dessin, collage, photographie, graphique, etc
- b) digitales : graphic, web design, etc.
- c) mixtes : a) + b)

Important: chaque œuvre devra être digitalisée pour que le promoteur puisse la reproduire sur papier dans des formats différents!

Présentation des productions:

Le matériel produit devra être enregistré sur un CD ou DVD qui portera une étiquette avec le titre de l'ouvrage, le nom et prénom, l'adresse, le numéro de téléphone et e-mail de l'auteur /des auteurs et, éventuellement, une courte description; il sera envoyé avec une copie de l'image sur papier. L'image sera verticale dans les proportions suivantes: base cm 90.5 / hauteur cm 128 (mesure de l'affiche format « mondial » F4). Sur l'image peuvent apparaître des textes/lettering dans la langue/les langues par le concurrent. Par contre aucune référence à l'auteur/aux auteurs ne pourra figurer, le promoteur se chargera lui-même de le faire par la suite.

- a) **images et photographies:** les images numérisées doivent avoir une résolution minimale de 305 DPI dans le format 3566 x 5043 pixel ou 297 x 420 mm (A3). Elles doivent être en RGB ou CMYK et sauvées dans le format *.TIF ou *.EPS.
- b) **matériel vectoriel:** le matériel vectoriel doit être sauvé dans le format EPS ou avec l'extension *.AI d'Adobe Illustrator avec le profil couleur RGB ou CMYK. Les polices d'écriture particulières et les images doivent être transformées en tracé ou incluses dans le CD.
- c) **documents texte:** doivent être rédigés avec un éditeur de texte et sauvés dans le format *.DOC ou *.RTF. Les polices d'écritures particulières doivent être incluses dans le CD.

Jury:

Il sera composé de personnalités suisses et étrangères du monde alpin et de l'alpinisme, de la culture et des arts visuels.

Jugement:

Les productions seront jugées et sélectionnées sur la base des critères suivants:

- a) conformité au thème
- b) originalité/force expressive et communicative
- c) qualité, rigueur et cohérence de la forme
- d) nouveauté technique

Prix:

Le jury fera une première sélection des 24 ouvrages les plus remarquables.

Lors d'une sélection finale on attribuera le Grand Prix « CAS Ticino – Ville de Lugano » de € 4'000, un deuxième prix de € 2'000 et un troisième prix de € 1'000.

Le Jury se réserve, en voie exceptionnelle, la faculté de partager de façon différente le montant total des prix.

Exposition:

Les 24 sujets sélectionnés seront reproduits sur papier dans le format « mondial » F4 aux frais du promoteur et exposés au public en plein air dans la ville de Lugano au cours du printemps/automne 2011 (lieu et date doivent être encore établis).

Ces ouvrages dans un format réduit seront reproduits tous ensemble sur une seule affiche qui servira de promotion et de présentation pour toute la manifestation.

Catalogue:

Le promoteur réalisera un catalogue dans le format A4 avec la reproduction en couleur de toutes les œuvres. Les auteurs des 24 sujets choisis par le jury recevront une copie gratuite du catalogue. Les autres participants pourront l'acheter au prix correspondant aux frais d'impression.

Dans le catalogue, ainsi que lors de l'exposition, à côté de chaque ouvrage apparaîtra le nom du réalisateur qui s'assume toute la responsabilité sur l'originalité et l'authenticité de son travail.

Le promoteur se réserve la faculté de ne pas exposer ou publier des œuvres qu'il estimerait offensives.

Délai et adresse pour l'envoi:

31 octobre 2010 à Club Alpino Svizzero Sezione Ticino, Case postale 4612, 6904 Lugano, Suisse.

Les files ne seront pas restitués. On recommande donc aux concurrents d'en faire une copie.

En participant à ce concours, le participant accepte que le promoteur dispose librement – en tout temps et lieu – des images envoyées au concours et lui donne la faculté de les projeter, les reproduire et les utiliser de n'importe quelle autre manière. Cela sans devoir demander aucune autorisation préalable et sans devoir verser aucune indemnisation aux auteurs qui seront de toute manière toujours mentionnés avec leur œuvre. La participation au concours implique l'acceptation de cet avis et ne donne aucun droit d'entreprendre les voies légales.

CAS Ticino, avec la collaboration de Orio Galli, graphic designer.
Lugano, octobre 2009